

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Wijffels Alain ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	1. Partie générale : la notion et le développement du droit comparé ; les méthodes de droit comparé et ses applications ; les grandes traditions juridiques dans le monde ; les rapports entre la tradition de la common law et celle des droits européens continentaux ; les codifications européennes. 2. Capita selecta (dont le thème peut changer d'une année à l'autre) : exposé, dans une perspective comparative, d'institutions spécifiques du droit anglo-américain (p.ex. la responsabilité civile, les trusts, judicial review, le ministère public, etc.). Exposés magistraux entièrement en anglais, afin de développer chez l'étudiant l'aptitude à suivre des cours et prendre des notes en anglais. La partie générale est davantage théorique, la seconde partie, où il est fait usage de la case method, se veut plutôt interactive. Il est essentiel que les étudiants se familiarisent régulièrement avec la littérature juridique anglaise, en approfondissant la matière des cours à l'aide des manuels à partir desquels le cours est enseigné.
Acquis d'apprentissage	1 Initier les étudiants à la méthodologie du droit comparé et leur faire percevoir la relativité des ordres juridiques nationaux. En outre, le cours répond à un objectif d'apprentissage linguistique. ----- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Bibliographie	Reading material (both compulsory and recommended reading) will be posted on Moodle, partly before the beginning of term.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

### Force majeure

Méthodes d'enseignement	En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'enseignement à distance se fera selon les modalités disponibles les plus aptes. Tout aménagement sera affiché sur Moodle. L'enseignement à distance pourra notamment consister en des podcasts ou screencasts affichés de semaine en semaine sur Moodle, accompagnés de documents et autres outils pédagogiques.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Dans la mesure du possible, les modalités et la conception de l'examen prévues avant la crise sanitaire seront maintenues. Cependant, en fonction de la situation au moment de la session, tout aménagement nécessaire est susceptible d'apporter des modifications. Les étudiants seront notifiés d'éventuelles modifications. Ces modifications peuvent porter sur l'organisation d'un examen en présentiel ou en distanciel, d'un examen écrit ou oral, du type de questions ou de tâches

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en droit (ouverture)	<a href="#">MINODROI</a>	3		
Bachelier en droit	<a href="#">DROI1BA</a>	3	<a href="#">LDROI1282</a>	